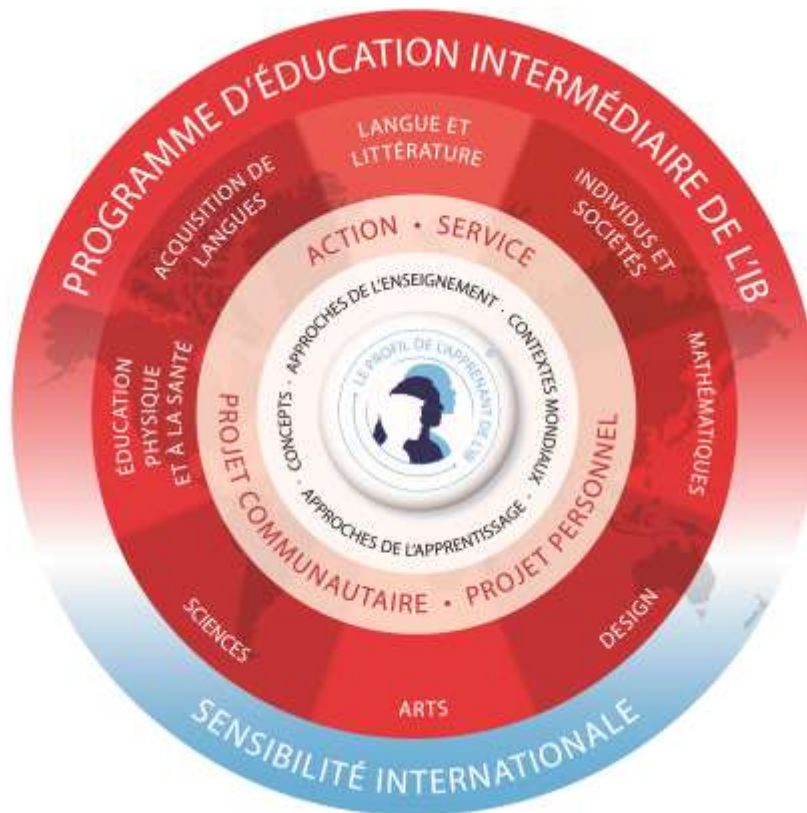




**Programme d'éducation intermédiaire**

**École secondaire Hormisdas-Gamelin**

# Journal de bord



**Année scolaire 2019-2020**

## Table des matières

Mission de l'IB .....	EI-3
Concepts fondamentaux .....	EI-3
Programme d'éducation intermédiaire .....	EI-4
Profil de l'apprenant .....	EI-5
Les approches de l'apprentissage .....	EI-6
Cours offerts .....	EI-8
Diplômes.....	EI-9
Normes de réadmission .....	EI-9
Service action .....	EI-10
Contextes mondiaux .....	EI-11
L'enseignement et l'apprentissage au PEI.....	EI-13
Le cycle de conception .....	EI-14
Projet personnel.....	EI-15
Évaluation détaillée.....	EI-15
Objectifs globaux et spécifiques en langue et littérature .....	EI-16
Objectifs globaux et spécifiques en acquisition de langues .....	EI-18
Objectifs globaux et spécifiques en mathématiques.....	EI-20
Objectifs globaux et spécifiques en individus et sociétés .....	EI-22
Objectifs globaux et spécifiques en sciences .....	EI-24
Objectifs globaux et spécifiques en art.....	EI-26
Objectifs globaux et spécifiques en éducation physique et à la santé .....	EI-28
Objectifs globaux et spécifiques en design .....	EI-30
Objectifs globaux et spécifiques du projet personnel.....	EI-32
Objectifs globaux et spécifiques de l'interdisciplinarité .....	EI-33
Règles de présentation des travaux.....	EI-35

## Déclaration de mission de l'IB

Le Baccalauréat International (IB) a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.

## Concepts fondamentaux

Pour parvenir au but recherché, le Programme d'éducation intermédiaire (PÉI) s'appuie sur trois grands principes directeurs:

- **Ouverture interculturelle** : ce concept implique d'amener l'élève à étudier sa propre culture et la culture des autres, de même qu'à chercher à comprendre de nombreux points de vue différents pour développer sa tolérance, son respect et son empathie.
- **Apprentissage global** : cette dimension vise à aider l'élève à percevoir la cohésion et la complémentarité entre les différents domaines disciplinaires et à établir, à partir des aires d'interaction, les liens qui existent entre les matières scolaires et le monde dans lequel il évolue.
- **Communication** : le programme met l'accent sur l'apprentissage du français et des autres langues (anglais et espagnol) et vise l'amélioration de la maîtrise de celles-ci pour communiquer efficacement et apprécier la richesse de l'expression humaine.

## Le programme d'éducation intermédiaire (PÉI)

Conçu pour des élèves âgés de 11 à 16 ans, le PEI fournit un cadre d'apprentissage qui les encourage à devenir des individus faisant preuve de créativité, de pensée critique et de réflexion. Ce programme accorde une place prépondérante au défi intellectuel, encourageant ainsi les élèves à établir des liens entre leur étude des disciplines scolaires traditionnelles et le monde réel. Il favorise le développement des compétences nécessaires à la communication, à la compréhension interculturelle et à l'engagement mondial, trois qualités essentielles pour des jeunes qui se préparent à devenir les chefs de file du monde de demain.

Le programme d'éducation intermédiaire (PÉI) :

- contribue de façon globale au **bien-être** intellectuel, social, émotionnel et physique des élèves ;
- offre aux élèves des possibilités de développer les **connaissances, attitudes et compétences** nécessaires pour gérer des situations complexes et entreprendre des actions responsables dans le futur ;
- assure l'étendue et la profondeur des compréhensions acquises par les élèves à travers l'étude de **huit groupes de matières** ;
- impose aux élèves d'étudier au moins **deux langues** afin de les aider à comprendre leur propre culture et celles des autres ;
- donne aux élèves les moyens de prendre part à des **activités de service avec la communauté** ;
- contribue à préparer les élèves à **l'enseignement supérieur**, au **monde du travail** et à un **apprentissage tout au long de la vie**.



## Profil de l'apprenant de l'IB

Tous les programmes de l'IB ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

En tant qu'apprenants de l'IB, nous nous efforçons d'être :

### CHERCHEURS

Nous cultivons notre curiosité tout en développant des capacités d'investigation et de recherche. Nous savons apprendre indépendamment et en groupe. Nous apprenons avec enthousiasme et nous conservons notre plaisir d'apprendre tout au long de notre vie.

### INFORMÉS

Nous développons et utilisons une compréhension conceptuelle, en explorant la connaissance dans un ensemble de disciplines. Nous nous penchons sur des questions et des idées qui ont de l'importance à l'échelle locale et mondiale.

### SENSÉS

Nous utilisons nos capacités de réflexion critique et créative, afin d'analyser des problèmes complexes et d'entreprendre des actions responsables. Nous prenons des décisions réfléchies et éthiques de notre propre initiative.

### COMMUNICATIFS

Nous nous exprimons avec assurance et créativité dans plus d'une langue ou d'un langage et de différentes façons. Nous écoutons également les points de vue d'autres individus et groupes, ce qui nous permet de collaborer efficacement avec eux.

### INTÈGRES

Nous adhérons à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possédons un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité et des droits de chacun, partout dans le monde. Nous sommes responsables de nos actes et de leurs conséquences.

### OUVERTS D'ESPRIT

Nous portons un regard critique sur nos propres cultures et expériences personnelles, ainsi que sur les valeurs et traditions d'autrui. Nous recherchons et évaluons un éventail de points de vue et nous sommes disposés à en tirer des enrichissements.

### ALTRUISTES

Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect. Nous accordons une grande importance à l'entraide et nous œuvrons concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et du monde qui nous entoure.

### AUDACIEUX

Nous abordons les incertitudes avec discernement et détermination. Nous travaillons de façon autonome et coopérative pour explorer de nouvelles idées et des stratégies innovantes. Nous sommes ingénieux et nous savons nous adapter aux défis et aux changements.

### ÉQUILIBRÉS

Nous accordons une importance équivalente aux différents aspects de nos vies – intellectuel, physique et affectif – dans l'atteinte de notre bien-être personnel et de celui des autres. Nous reconnaissons notre interdépendance avec les autres et le monde dans lequel nous vivons.

### REFLÉCHIS

Nous abordons de manière réfléchie le monde qui nous entoure, ainsi que nos propres idées et expériences. Nous nous efforçons de comprendre nos forces et nos faiblesses afin d'améliorer notre apprentissage et notre développement personnel.

Le profil de l'apprenant de l'IB incarne dix qualités mises en avant par les écoles du monde de l'IB. Nous sommes convaincus que ces qualités, et d'autres qui leur sont liées, peuvent aider les individus à devenir des membres responsables au sein des communautés locales, nationales et mondiales.



## Les approches de l'apprentissage

Les approches de l'apprentissage au sein des programmes de l'IB permettent aux élèves d'acquérir des compétences qui sont pertinentes dans l'ensemble du programme d'études et qui les aident à « apprendre à apprendre ». Les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage peuvent être apprises et enseignées, améliorées grâce à la pratique et acquises progressivement. Elles constituent une base solide pour l'apprentissage, qu'il ait lieu de manière indépendante ou en collaboration. Les compétences liées aux approches de l'apprentissage aident les élèves à se préparer en vue d'une évaluation constructive et à démontrer ce qu'ils ont appris à cette occasion. Elles permettent aux enseignants et aux élèves de disposer d'un langage commun pour décrire clairement le processus d'apprentissage et mener une réflexion sur ce processus.

Les programmes de l'IB identifient cinq catégories de compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage qui se déclinent en différents groupes de compétences adaptées aux stades de développement des élèves.

<b>Catégories de compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage de l'IB</b>	<b>Groupes de compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage du PEI</b>
Communication	I. Compétences de communication
Dimension sociale	II. Compétences de collaboration
Autogestion	III. Compétences de l'organisation
	IV. Compétences affectives
	V. Compétences de réflexion
Recherche	VI. Compétences en matière de culture de l'information.
	VII. Compétences en matière de culture des médias.
Réflexion	VIII. Compétences de pensée critique
	IX. Compétences de pensée créative
	X. Compétences de transfert

Dans le PEI, les approches de l'apprentissage ont pour principal objectif d'aider les élèves à mieux se connaître eux-mêmes et à acquérir les compétences nécessaires pour prendre plaisir à apprendre tout au long de leur vie. Les compétences liées aux approches de l'apprentissage permettront aux élèves de satisfaire aux objectifs spécifiques stimulants des groupes de matières du PEI.

Au fil du temps, les élèves doivent comprendre clairement et précisément quelle est pour eux la meilleure façon d'apprendre et sur quels critères ils peuvent évaluer l'efficacité de leur apprentissage. Ce type d'apprentissage autorégulé (indépendant et autonome) aide les élèves à :

- mener une réflexion proactive sur leur apprentissage (métacognition) ;
- comprendre la diversité des besoins éducationnels chez l'homme ;
- évaluer leur apprentissage et à en apporter des preuves ;
- satisfaire aux objectifs globaux et aux objectifs spécifiques des groupes de matières du PEI ;
- contribuer à la création d'environnements pédagogiques productifs, coopératifs et sécurisants ;
- acquérir la confiance en eux nécessaire pour essayer de nouvelles stratégies et explorer de nouveaux concepts et contextes d'apprentissage ;
- se préparer à leurs études ultérieures et à participer de manière responsable aux communautés locales et mondiales.

Les compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage s'inspirent des qualités du profil de l'apprenant de l'IB et contribuent à leur développement. Le cadre des compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage qui revêtent de l'importance pour les élèves du PEI est présenté en annexe 1. Les établissements peuvent identifier d'autres compétences disciplinaires et interdisciplinaires à l'intérieur de ce cadre afin de répondre aux besoins de leurs élèves et de satisfaire aux exigences qui leur sont imposées au niveau local ou national.

## Cours offerts

Au premier cycle et en troisième secondaire, les élèves poursuivent un cheminement commun comprenant les cours suivants :

- Langue et littérature (français)
- Acquisition de langues (anglais enrichi et espagnol)
- Individus et sociétés (géographie, histoire et citoyenneté)
- Sciences
- Arts (Musique 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> sec. / arts plastiques 3<sup>e</sup> sec.)
- Mathématiques
- Éducation physique et à la santé

C'est au deuxième cycle que l'élève complète sa formation dans l'un des deux volets suivants :

### En quatrième secondaire

<b>Volet culture</b>	<b>Volet sciences</b>
Langue et littérature (français)	Langue et littérature (français)
Acquisition de langues (anglais enrichi)	Acquisition de langues (anglais enrichi)
Individus et sociétés (histoire et citoyenneté)	Individus et sociétés (histoire et citoyenneté)
Mathématiques Culture, Société et Technique	Mathématiques Sciences naturelles
Sciences	Sciences
Éthique et culture religieuse	Éthique et culture religieuse
Arts plastiques	Arts plastiques
Éducation physique et à la santé	Éducation physique et à la santé

### En cinquième secondaire

<b>Volet culture</b>	<b>Volet sciences</b>
Langue et littérature (français)	Langue et littérature (français)
Acquisition de langues (anglais enrichi)	Acquisition de langues (anglais enrichi)
Maths Culture, Société et Technique	Maths Sciences naturelles
Sciences (sciences générales)	Sciences (chimie et physique)
Individus et sociétés (monde contemporain, environnement économique contemporain)	Individus et sociétés (monde contemporain)
Éthique et culture religieuse	Éthique et culture religieuse
Arts plastiques	Arts plastiques
Éducation physique et à la santé	Éducation physique et à la santé
Projet personnel	Projet personnel



## Diplômes

Au terme de ses études secondaires, un élève ayant répondu aux exigences du programme d'éducation intermédiaire se verra décerner trois diplômes :

- le diplôme d'études secondaires (DÉS) émis par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport du Québec (MELS);
- le diplôme d'éducation secondaire internationale (DÉSI), émis par la Société des établissements du baccalauréat international du Québec et de la Francophonie (SÉBIQ);
- le certificat d'études du programme d'éducation intermédiaire (CPÉI) de l'Organisation du Baccalauréat International (IB).

## Normes de réadmission

1. Les normes de passage de l'ESHG s'appliquent évidemment aux élèves du PEI.
2. Les élèves du PEI ne peuvent chevaucher deux niveaux. La promotion par matière n'est donc pas possible pour les élèves qui cheminent dans ce programme.
3. L'élève qui n'atteint pas les attentes de fin du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire ne peut poursuivre au PEI.
4. L'équipe du PEI et la direction adjointe responsable du PEI procèdent à un suivi et à l'analyse du dossier d'un élève dans les cas suivants :
  - l'élève qui, malgré plusieurs interventions, continue d'adopter un comportement qui nuit à ses apprentissages et à l'apprentissage des autres élèves du groupe; en lien avec les règlements de l'école et le profil de l'apprenant;
  - l'élève est en situation d'échec grave dans une ou plusieurs matières compromettant sa réussite;
  - l'élève ne remplit pas les exigences du service communautaire;
5. Acquitter les frais de scolarité avant le 1<sup>er</sup> juin.

## Service action

Pour demeurer au programme d'éducation intermédiaire (PÉI), un élève doit démontrer qu'il adhère à la philosophie du programme. Il devra, entre autres, investir du temps dans sa communauté sous forme de service communautaire.

Le service action de l'élève devrait être une démarche progressive selon son degré d'initiative et de responsabilité. La quantité minimale de temps à consacrer au service communautaire et à l'engagement dans la collectivité se répartie de la façon suivante :

<b>1<sup>re</sup> secondaire.....</b>	<b>10 heures</b>
<b>2<sup>e</sup> secondaire .....</b>	<b>10 heures</b>
<b>3<sup>e</sup> secondaire .....</b>	<b>15 heures</b>
<b>4<sup>e</sup> secondaire .....</b>	<b>20 heures</b>
<b>5<sup>e</sup> secondaire .....</b>	<b>10 heures</b>

Un carnet de service action sera remis à chaque élève et un adulte le guidera dans sa démarche tout au long de l'année scolaire.

### Objectifs d'apprentissage du PEI pour le service

En bénéficiant de conseils et d'un soutien adéquats, les élèves du PEI doivent atteindre les objectifs d'apprentissage énoncés ci-après dans le cadre des activités de service en tant qu'action qu'ils entreprennent :

- prendre davantage conscience de leurs points forts et des points qu'ils peuvent améliorer ;
- relever des défis qui les amènent à développer de nouvelles compétences ;
- discuter d'activités initiées par les élèves, les évaluer et les planifier ;
- faire preuve de persévérance dans les actions qu'ils entreprennent ;
- travailler en collaboration avec les autres ;
- développer leur sensibilité internationale à travers l'engagement mondial, le multilinguisme et la compréhension interculturelle ;
- prendre en considération la portée éthique de leurs actes.

Ces objectifs d'apprentissage précisent la nature de la réflexion personnelle que les élèves doivent mener sur le service en tant qu'action. Tous ces objectifs d'apprentissage sont étroitement liés aux qualités du profil de l'apprenant de l'IB et aux compétences spécifiques aux approches de l'apprentissage. La participation aux activités de service peut permettre aux élèves de développer leur confiance en eux et les inciter à réguler eux-mêmes leur apprentissage.

# Contextes mondiaux

Contexte mondial	Question(s) directrice(s) et description	Exemples d'explorations
Identités et relations	<p>Qui suis-je ? Qui sommes-nous ?</p> <p>Les élèves étudient l'identité ; les convictions et les valeurs ; le bien-être personnel, physique, mental, social et spirituel ; les relations humaines, notamment la famille, les amis, les communautés et les cultures ; ce qu'être humain signifie.</p>	<p>Pistes d'explorations possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La compétition et la coopération ; les équipes, l'affiliation et l'animation de groupes.</li> <li>• La formation de l'identité, l'estime de soi, le statut, les rôles et les modèles d'identification.</li> <li>• L'efficacité et la démarche personnelles ; les attitudes, la motivation, l'indépendance ; le bonheur et mener une vie épanouie.</li> <li>• Le développement physique, psychologique et social ; les transitions ; la santé et le bien-être ; les choix de styles de vie.</li> </ul>
Orientation dans l'espace et dans le temps	<p>Qu'entend-t-on par « où » et « quand » ?</p> <p>Les élèves étudient les histoires personnelles ; les foyers et les parcours ; les tournants de l'histoire de l'humanité ; les découvertes ; les explorations et les migrations de l'humanité ; les relations entre les individus et les civilisations d'un point de vue personnel, local et mondial, et leur interdépendance.</p>	<p>Pistes d'exploration possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les civilisations et les histoires sociales, l'héritage, les pèlerinages, les migrations, les déplacements et les échanges.</li> <li>• Les époques, les ères, les tournants et l'histoire du monde (« <i>Big History</i> »).</li> <li>• L'échelle, la durée, la fréquence et la variabilité.</li> <li>• Les peuples, les frontières, les échanges et les interactions.</li> <li>• Les ressources et les paysages naturels et humains.</li> <li>• L'évolution, les contraintes et l'adaptation.</li> </ul>
Expression personnelle et culturelle	<p>Quelle est la nature et quel est l'objectif de l'expression créative ?</p> <p>Les élèves étudient les manières dont nous découvrons et exprimons nos idées, nos sentiments, notre nature, notre culture, nos convictions et nos valeurs ; les manières dont nous réfléchissons à notre créativité, la développons et l'apprécions ; notre appréciation de l'esthétique.</p>	<p>Pistes d'exploration possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le talent artistique, l'artisanat, la création, la beauté.</li> <li>• Les produits, les systèmes et les institutions.</li> <li>• Les constructions sociales de la réalité ; les philosophies et les modes de vie ; les systèmes de croyances ; les rituels et les jeux.</li> <li>• La littérature critique, les langues et les systèmes linguistiques ; l'histoire des idées, des domaines et des disciplines ; l'analyse et l'argumentation.</li> <li>• La métacognition et la pensée abstraite.</li> <li>• L'entrepreneuriat, la pratique et la compétence.</li> </ul>

Innovation scientifique et technique	<p>Comment comprenons-nous le monde dans lequel nous vivons ?</p> <p>Les élèves étudient le monde naturel et les lois qui le gouvernent ; les interactions entre les peuples et le monde naturel ; la manière dont les êtres humains appliquent leur compréhension des principes scientifiques ; l'impact des avancées scientifiques et technologiques sur les communautés et les environnements ; l'impact des environnements sur l'activité humaine ; la manière dont les êtres humains adaptent les environnements en fonction de leurs besoins.</p>	<p>Pistes d'exploration possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les systèmes, les modèles, les méthodes ; les produits, les processus et les solutions.</li> <li>• L'adaptation, l'ingéniosité et le progrès.</li> <li>• L'opportunité, le risque, les conséquences et la responsabilité.</li> <li>• La modernisation, l'industrialisation et l'ingénierie.</li> <li>• La vie numérique, les environnements virtuels et l'ère de l'information.</li> <li>• La révolution biologique.</li> <li>• Les énigmes, les principes et les découvertes mathématiques.</li> </ul>
Mondialisation et durabilité	<p>En quoi le monde est-il interconnecté ?</p> <p>Les élèves étudient la corrélation entre les systèmes créés par les êtres humains et les communautés ; la relation entre les processus locaux et mondiaux ; la manière dont les expériences locales ont un effet régulateur sur les problèmes mondiaux ; les tensions et les occasions provoquées par l'interdépendance au niveau mondial ; les effets de la prise de décision sur l'humanité et l'environnement.</p>	<p>Pistes d'exploration possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les marchés, les marchandises et la commercialisation.</li> <li>• Les répercussions des activités humaines sur l'environnement.</li> <li>• Les points communs, la conservation, les ressources naturelles et les biens publics.</li> <li>• La consommation, la conservation, les ressources naturelles et les biens publics.</li> <li>• La population et la démographie.</li> <li>• La planification, la stratégie et les infrastructures urbaines.</li> </ul>
Équité et développement	<p>Quelles sont les conséquences de notre humanité commune ?</p> <p>Les élèves étudient les droits et responsabilités ; les relations entre les communautés ; le partage de ressources limitées avec d'autres peuples et d'autres organismes vivants ; l'accès à l'égalité des chances ; la résolution des conflits et la paix.</p>	<p>Pistes d'exploration possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La démocratie, la politique, les gouvernements et la société civile.</li> <li>• L'inégalité, la différence et l'intégration.</li> <li>• Les capacités et le développement humains ; les entrepreneurs sociaux.</li> <li>• Les droits, la loi, la responsabilité civile et la sphère publique.</li> <li>• La justice, la paix et la gestion des conflits.</li> <li>• Le pouvoir et les privilèges.</li> <li>• L'autorité, la sécurité et la liberté.</li> <li>• Imaginer un avenir prometteur.</li> </ul>

## **L'enseignement et l'apprentissage au PEI**

Dans le cadre des programmes de l'IB, l'enseignement et l'apprentissage partent d'une conception de l'éducation qui met en relief les nombreuses manières dont les individus travaillent ensemble afin de construire du sens et de comprendre le monde qui les entoure. Terrain d'interaction entre la recherche, l'action et la réflexion, cette approche constructiviste aboutit à des classes ouvertes au sein desquelles les opinions et les points de vue multiples sont valorisés. Le système éducatif de l'IB prépare les élèves à apprendre tout au long de leur vie, que ce soit de manière indépendante ou en collaboration. Les communautés d'apprenants sont alors prêtes à relever des défis mondiaux complexes grâce à une expérience d'apprentissage dynamique structurée par la recherche, l'action et la réflexion.

### **Recherche**

La recherche continue structure les programmes établis, enseignés et évalués des programmes de l'IB. Ces derniers accordent une place importante à la recherche structurée, qui s'appuie sur des ensembles établis de connaissances et des problématiques complexes. Dans le cadre de cette approche, les connaissances et les expériences antérieures forment la base de tout nouvel apprentissage. La curiosité des élèves, dynamisée par un programme d'études soigneusement conçu, fournit le moteur le plus efficace d'un apprentissage intéressant, pertinent, stimulant et riche de sens.

### **Action**

L'action fondée sur des principes est à la fois une stratégie et un objectif dans les programmes de l'IB. Elle illustre l'engagement de l'IB à enseigner par le biais d'expériences pratiques et ancrées dans la réalité. Les apprenants de l'IB agissent à la maison, en classe, à l'école, dans leurs communautés et à l'échelle mondiale. L'action implique d'apprendre en agissant, ce qui permet d'apprendre des choses sur soi et sur les autres. Les écoles du monde de l'IB privilégient l'action combinant intégrité et honnêteté ainsi qu'un grand sens de l'équité et du respect de la dignité des individus et des groupes. Des environnements d'apprentissage stimulants aident les élèves à développer leur imagination et la motivation dont ils ont besoin pour satisfaire leurs propres besoins et ceux des autres. L'action fondée sur des principes se caractérise par des choix responsables et implique parfois de prendre la décision de ne pas agir. Des individus, des organisations et des communautés peuvent entreprendre des actions fondées sur des principes lorsqu'ils explorent les dimensions éthiques de certains défis personnels ou mondiaux. Dans les programmes de l'IB, l'action peut impliquer un apprentissage par le service, la défense d'une cause, une autoformation et l'éducation des autres.

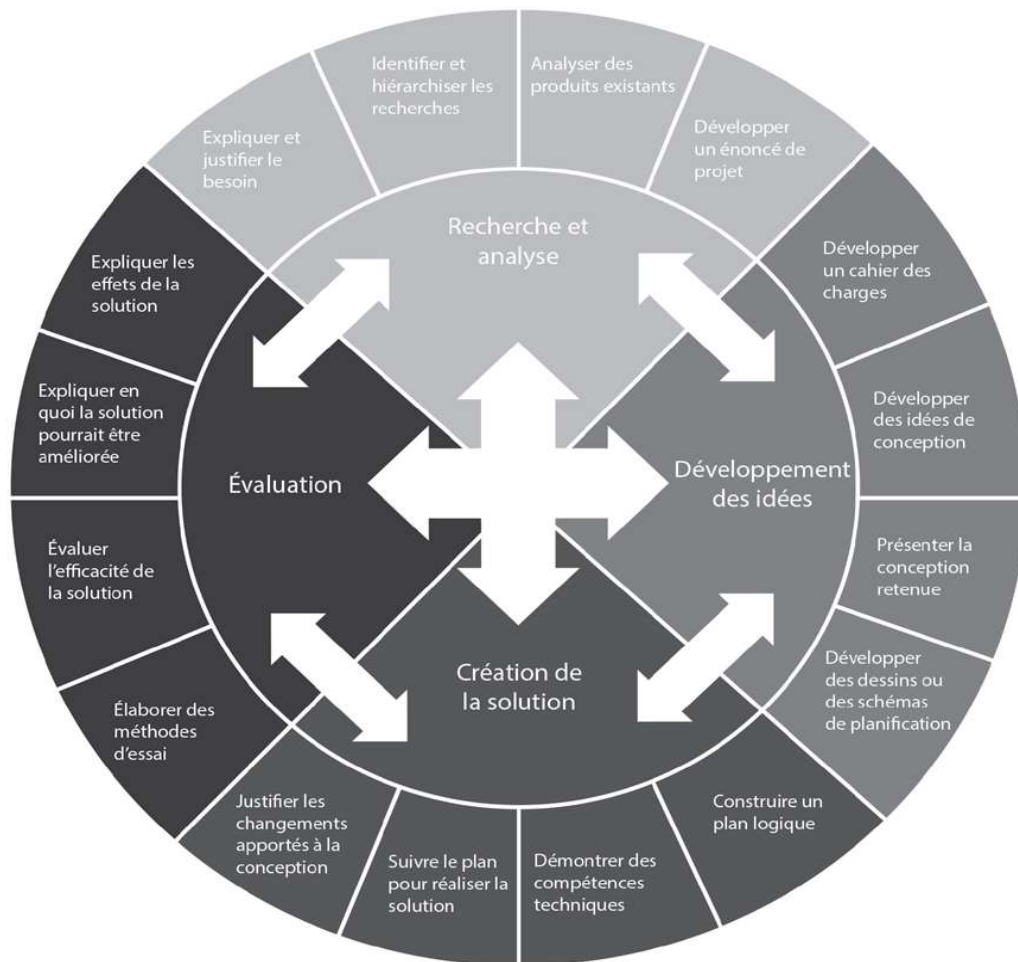
### **Réflexion**

La réflexion critique est le processus par lequel la curiosité et l'expérience mènent à une meilleure compréhension. Les apprenants doivent se montrer critiques à l'égard de la manière dont ils utilisent leurs preuves, leurs méthodes et leurs conclusions. La réflexion implique également d'être conscient des éventuels partis pris et inexactitudes dans son propre travail et dans celui des autres.

Le système éducatif de l'IB encourage la créativité et l'imagination. Il offre aux élèves l'occasion de réfléchir sur la nature de la pensée humaine et de développer les compétences et les engagements nécessaires pour, d'une part, faire appel aux informations dont ils ont besoin, et d'autre part analyser leurs propres réflexions et efforts qui s'incarnent dans les résultats et accomplissements qui en découlent. Portés par la recherche, l'action et la réflexion, les programmes de l'IB visent à développer chez les

élèves un éventail de compétences et d'aptitudes qui les aident à prendre en charge et évaluer efficacement leur propre apprentissage. Ces approches de l'apprentissage essentielles comprennent des compétences de recherche, de pensée critique et créative, de collaboration, de communication, de gestion des informations et d'autoévaluation.

### Le cycle de conception au PÉI



## Projet personnel

En cinquième secondaire, chaque élève du PÉI est appelé à terminer son programme par une réalisation personnelle importante qui en constitue, en quelque sorte, le couronnement.

Le *projet personnel* encourage les élèves à mettre en pratique et à renforcer leurs compétences liées aux approches de l'apprentissage. Il les incite à consolider leurs acquis préliminaires ainsi que leurs connaissances spécifiques aux matières. Il leur permet en outre d'explorer un domaine qui les intéresse personnellement. Le projet personnel constitue une excellente occasion pour les élèves de réaliser un produit ou résultat vraiment personnel et souvent créatif, et de démontrer la consolidation de leur apprentissage dans le cadre du PEI. Il offre de nombreuses possibilités de différencier l'apprentissage et l'expression en fonction des besoins individuels des élèves. Il est important que le projet soit un travail personnel : il doit porter sur un défi qui motive et intéresse personnellement l'élève. Bien qu'accompagné par une adulte (superviseur) tout au long de cette première expérience d'une telle envergure, chaque élève mène à bien son projet personnel de façon autonome.

Le projet personnel est centré sur les élèves et adaptés à leur âge. Il les aide à entreprendre des explorations pratiques au moyen d'un cycle de recherche, d'action et de réflexion. Le projet personnel aide les élèves à développer les qualités du profil de l'apprenant de l'IB et leur procure une excellente occasion de démontrer les compétences liées aux approches de l'apprentissage qu'ils auront développées tout au long du programme. Ce projet encourage l'élève à devenir un apprenant autonome tout au long de sa vie.

### Évaluation détaillée

Le PÉI un modèle d'évaluation détaillée. Cela signifie que les résultats des élèves sont déterminés par leurs accomplissements en regard de normes établies, et non pas en fonction de la position de chaque élève dans un classement hiérarchique.

Dans chaque matière, ainsi que dans le projet personnel, les élèves seront évalués selon des critères spécifiques. Pour ce faire, les enseignants devront présenter aux élèves des tâches d'évaluations qui leur permettront de bien démontrer leurs accomplissements.

# Objectifs globaux et spécifiques en langue et littérature

Les **objectifs globaux** des cours de langue et littérature du PEI consistent à encourager et à permettre aux élèves :

- de se servir de la langue pour exprimer leurs pensées, leur créativité, leur capacité de réflexion et d'assimilation, et pour développer leur expression personnelle, leur analyse et leur interaction sociale ;
- de développer, dans divers contextes, les compétences qui entrent en jeu dans la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite, l'expression écrite, l'observation et la présentation ;
- d'aborder l'étude et l'analyse de textes littéraires et non littéraires de manière critique, créative et personnelle ;
- de travailler sur des textes appartenant à différentes périodes historiques et issus de diverses cultures ;
- d'explorer et d'analyser des aspects relevant de leur culture personnelle, de la culture d'accueil et de la culture d'autrui à travers des textes littéraires et non littéraires ;
- d'explorer la langue à travers une multitude de médias et de modes ;
- d'entretenir un intérêt pour la lecture qui perdurera tout au long de leur vie ;
- de mettre en application les concepts et compétences linguistiques et littéraires dans de nombreux contextes authentiques.

Les **objectifs spécifiques** des cours de langue et littérature du PEI englobent les dimensions factuelles, conceptuelles, procédurales et métacognitives de la connaissance.

## A. Analyse

Par l'étude de la langue et de la littérature, les élèves apprennent à décomposer les textes de façon à identifier leurs éléments essentiels et leur sens. L'analyse consiste à démontrer une compréhension des choix de l'auteur, des relations entre les différents éléments d'un texte et entre les textes, et à faire des déductions sur la réaction du public au texte (aspect i), ainsi que sur le but poursuivi par l'auteur en produisant ce texte (aspect ii). Les élèves doivent être capables d'utiliser le texte pour soutenir leurs réponses et idées personnelles (aspect iii). La littératie et la critique littéraire sont des compétences essentielles que les élèves garderont tout au long de leur vie ; tout travail de fond sur les textes exige des élèves qu'ils fassent preuve de pensée critique et qu'ils montrent, à travers leur interprétation du texte, qu'ils sont conscients des différentes perspectives et qu'ils peuvent y réfléchir (aspect iv).

Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :

- i. d'analyser le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et les relations entre les textes ;
- ii. d'analyser les effets des choix de l'auteur sur son public ;
- iii. de justifier leurs opinions et leurs idées à l'aide d'exemples, d'explications et de la terminologie appropriée ;
- iv. d'évaluer les similarités et les différences en associant des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.

## B. Organisation

Les élèves doivent comprendre et être capables d'organiser leurs idées et leurs opinions en utilisant toute une gamme de conventions adaptées aux diverses formes et fins de la communication. Ils doivent aussi reconnaître l'importance du respect de l'intégrité en milieu scolaire en tenant compte des droits de propriété intellectuelle et en référant correctement toutes leurs sources.

Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :

- i. d'employer des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ;
- ii. d'organiser leurs opinions et leurs idées avec constance, cohérence et logique ;
- iii. d'utiliser les outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention



### **C. Production de texte**

Les élèves produiront des textes écrits et oraux, en se concentrant sur le processus de création lui-même ainsi que sur la compréhension de la relation entre l'auteur et son public. En explorant et en appréciant des perspectives et des idées nouvelles et changeantes, ils développeront leur capacité à faire des choix dans le but de produire des textes affectant l'auteur et son public.

Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :

- i. de produire des textes qui démontrent leur perspicacité, leur imagination et leur sensibilité tout en explorant et en procédant à une réflexion critique sur les nouvelles perspectives et idées générées par leur investissement personnel dans le processus de création ;
- ii. de faire des choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience des effets produits sur le public ;
- iii. de choisir des détails et des exemples pertinents pour développer leurs idées.

### **D. Utilisation de la langue**

Les élèves ont des occasions de développer leur réflexion, de l'organiser, de s'exprimer et de communiquer leurs pensées, leurs idées et leurs informations. Ils doivent utiliser une langue précise et variée convenant au contexte et à l'intention. Le cas échéant, cet objectif spécifique concerne et doit inclure des textes écrits, oraux et visuels.

Pour atteindre les objectifs globaux de langue et littérature, les élèves devront être capables :

- i. d'utiliser un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ;
- ii. de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ;
- iii. d'utiliser une grammaire, une syntaxe et une ponctuation correctes ;
- iv. d'utiliser une orthographe (pour les langues qui emploient un alphabet), une écriture (pour celles qui emploient des caractères) et une prononciation correctes ;
- v. d'utiliser des techniques de communication non verbale appropriées.

# Objectifs globaux et spécifiques en acquisition des langues

Un objectif fondamental de l'enseignement et de l'apprentissage des langues est de permettre à l'élève de devenir un communicateur critique et compétent.

Les **objectifs globaux** de l'enseignement et de l'apprentissage des cours d'acquisition de langues du PEI consistent à amener les élèves à :

- acquérir la maîtrise d'une langue supplémentaire tout en les aidant à entretenir leur langue maternelle et le patrimoine culturel qui lui est associé ;
- développer du respect envers les divers patrimoines linguistiques et culturels, et à les comprendre ;
- développer les compétences de communication nécessaires pour poursuivre leur apprentissage des langues et pour l'étude, le travail et les loisirs dans une gamme de contextes authentiques et pour des buts et des destinataires divers ;
- développer des compétences en multilittératie grâce à l'utilisation d'un éventail d'outils d'apprentissage, tels que le multimédia, dans les divers modes de communication ;
- développer une appréciation de divers textes littéraires et non littéraires et acquérir des techniques critiques et créatives pour comprendre et construire du sens ;
- reconnaître et utiliser la langue pour véhiculer la pensée et la réflexion, pour s'exprimer, pour apprendre dans d'autres matières et pour renforcer leur littératie ;
- comprendre la nature des langues et le processus d'apprentissage d'une langue, ce processus impliquant l'intégration d'éléments linguistiques, culturels et sociaux ;
- mieux comprendre les caractéristiques culturelles des communautés où la langue cible est parlée ;
- connaître et comprendre les différents points de vue des individus provenant de leur propre culture ou d'autres cultures pour encourager l'implication et l'action au sein de leur communauté et d'autres communautés ;
- aiguïser leur curiosité, leur intérêt et leur appréciation pour l'apprentissage des langues tout au long de leur vie.

Les **objectifs spécifiques** des cours d'acquisition de langues du PEI englobent les dimensions factuelles, conceptuelles, procédurales et métacognitives de la connaissance.

## A. Compréhension de texte oral et visuel

La compréhension de texte oral et visuel englobe tous les aspects de la compréhension orale et de l'observation. Cet objectif spécifique amène l'élève à interpréter du **texte oral et visuel** et à construire du sens à partir de ce texte pour comprendre comment les images présentées avec du texte oral interagissent pour transmettre des idées, des valeurs et des attitudes. Pour aborder un texte, l'élève doit penser de manière créative et critique à ce qu'il voit et prendre conscience des points de vue, attitudes et références culturelles présentés dans le texte visuel. L'élève peut, par exemple, réfléchir sur les sentiments et les actions, s'imaginer dans la situation de quelqu'un d'autre, acquérir de nouvelles perspectives et développer son empathie, selon ce qu'il a compris du texte.

En fonction de la phase concernée, l'élève doit être capable :

- d'écouter dans des objectifs précis et de répondre afin de montrer sa compréhension ;
- d'interpréter un texte visuel accompagné de texte oral ;
- d'aborder le texte en étayant des points de vue et une réponse personnelle à l'aide de preuves et d'exemples tirés du texte.

## B. Compréhension de texte écrit et visuel

La compréhension de texte écrit et visuel englobe tous les aspects de la compréhension écrite et de l'observation. Cet objectif spécifique amène l'élève à interpréter du **texte écrit et visuel** et à construire du sens à partir de ce texte pour comprendre comment les images présentées avec du texte écrit interagissent pour transmettre des idées, des valeurs et des attitudes. Pour aborder un texte, l'élève doit réfléchir de manière créative et critique sur ce qu'il lit et voit et prendre conscience des points de vue, attitudes et références culturelles présentés dans le texte écrit et/ou visuel. L'élève peut, par exemple, réfléchir sur les sentiments et les actions, s'imaginer dans la situation de quelqu'un d'autre, acquérir de nouvelles perspectives et développer son empathie, selon ce qu'il a compris du texte.

En fonction de la phase concernée, l'élève doit être capable :

- de lire dans des objectifs précis et de répondre afin de montrer sa compréhension ;
- d'interpréter un texte visuel accompagné de texte écrit ;
- d'aborder le texte en étayant des points de vue et sa réponse personnelle à l'aide de preuves et d'exemples tirés du texte.

## C. Communication en réponse à du texte oral, écrit et visuel

Dans les cours d'acquisition de langues, les élèves auront la possibilité de développer leurs compétences de communication en interagissant sur **un éventail de sujets d'intérêt personnel et de portée locale et mondiale**, et en répondant à du **texte oral, écrit et visuel dans la langue cible**.

En fonction de la phase concernée, l'élève doit être capable :

- d'interagir et de communiquer dans diverses situations ;
- d'exprimer des pensées, des sentiments, des idées, des points de vue et des informations sous forme orale et écrite ;
- de s'exprimer à l'oral et à l'écrit dans des buts précis.

## D. Utilisation de la langue sous forme orale et écrite

Cet objectif spécifique porte sur l'utilisation correcte et appropriée de la **langue cible à l'oral et à l'écrit**. Il implique la reconnaissance et l'utilisation de la langue en fonction du destinataire et du but : par exemple, la langue parlée à la maison, en classe ou dans des échanges formels et informels, la langue sociale et la langue scolaire. Lorsqu'ils s'expriment à l'oral et à l'écrit dans la langue cible, les élèves appliquent leur compréhension des concepts linguistiques et littéraires pour développer une grande variété de structures, de stratégies (orthographe, grammaire, intrigue, personnage, ponctuation, voix) et de techniques avec une efficacité et une maîtrise croissantes.

En fonction de la phase concernée, l'élève doit être capable :

- d'organiser des pensées, des sentiments, des idées, des points de vue et des informations sous forme orale et écrite ;
- de s'exprimer d'une manière de plus en plus précise dans la langue cible à l'oral et à l'écrit.

# Objectifs globaux et spécifiques en mathématiques

Les **objectifs globaux** des mathématiques du PEI consistent à encourager et à permettre aux élèves :

- d'apprécier les mathématiques, de commencer à comprendre leur élégance et leur puissance et de développer leur curiosité ;
- de développer leur compréhension des principes et de la nature même des mathématiques ;
- de communiquer clairement et avec confiance dans des contextes variés ;
- de développer leur pensée logique, critique et créative ;
- de développer leur confiance en eux, leur persévérance et leur indépendance en matière de raisonnement mathématique et de résolution de problèmes ;
- de développer leur capacité de généralisation et d'abstraction ;
- d'appliquer et de transférer des compétences à une grande variété de situations de la vie réelle, dans d'autres domaines du savoir et dans les développements à venir ;
- de comprendre la façon dont les développements technologiques et mathématiques s'influencent mutuellement ;
- de prendre conscience des implications morales, sociales et éthiques qui découlent du travail des mathématiciens ainsi que des applications des mathématiques ;
- de comprendre la dimension internationale des mathématiques par la prise de conscience du caractère universel des mathématiques ainsi que de leurs perspectives multiculturelles et historiques ;
- de comprendre la contribution des mathématiques à d'autres domaines du savoir ;
- de développer les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour poursuivre l'étude des mathématiques ;
- de développer leur capacité à porter un regard critique sur leur propre travail et sur le travail des autres.

Les **objectifs spécifiques** des mathématiques du PEI englobent les dimensions factuelles, conceptuelles, procédurales et métacognitives de la connaissance.

## A. Connaissances et compréhension

Les connaissances et la compréhension sont des éléments essentiels dans l'étude des mathématiques et constituent la base à partir de laquelle il devient possible d'explorer des concepts et de développer des compétences. Cet objectif spécifique évalue dans quelle mesure les élèves savent sélectionner et appliquer les mathématiques pour résoudre des problèmes dans des situations familières et non familières, et ce dans divers contextes.

Pour atteindre les objectifs globaux des mathématiques, les élèves devront être capables :

- i. de sélectionner les mathématiques appropriées lors de la résolution de problèmes ;
- ii. d'appliquer avec succès les mathématiques sélectionnées lors de la résolution de problèmes ;
- iii. de résoudre des problèmes correctement dans des situations familières et non familières, et ce dans divers contextes.

Dans le cadre de cet objectif spécifique, les élèves doivent démontrer leurs connaissances et leur compréhension des concepts et des compétences liés aux quatre branches du cadre prescrit pour les mathématiques (arithmétique, algèbre, géométrie et trigonométrie, probabilités et statistiques).

## **B. Recherche de modèles**

La recherche de modèles permet aux élèves de connaître l'enthousiasme et la satisfaction que procure la découverte mathématique. Les recherches mathématiques encouragent les élèves à faire preuve d'audace, de sens critique et à être des chercheurs. La capacité d'effectuer une recherche est d'une valeur inestimable dans le PEI et contribue à l'apprentissage tout au long de la vie.

Pour atteindre les objectifs globaux des mathématiques, les élèves devront être capables :

- i. de sélectionner et d'appliquer des techniques mathématiques de résolution de problèmes pour découvrir des modèles complexes ;
- ii. de décrire des modèles comme des règles générales cohérentes avec les résultats;
- iii. de prouver, ou de vérifier et de justifier, des règles générales.

## **C. Communication**

Les mathématiques constituent un langage puissant et universel. Il est attendu des élèves qu'ils utilisent le langage mathématique approprié et différentes formes de représentation lorsqu'ils communiquent des idées mathématiques, des raisonnements et des résultats, et ce, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Pour atteindre les objectifs globaux des mathématiques, les élèves devront être capables :

- i. d'utiliser le langage mathématique approprié (notation, symboles et terminologie) pour fournir des explications orales et écrites ;
- ii. d'utiliser les formes appropriées de représentation mathématique pour présenter les informations ;
- iii. de passer d'une forme de représentation mathématique à une autre ;
- iv. de communiquer un raisonnement mathématique complet, cohérent et concis ;
- v. d'organiser les informations à l'aide d'une structure logique.

## **D. Application des mathématiques dans des contextes de la vie réelle**

Les mathématiques du PEI encouragent les élèves à considérer les mathématiques comme un outil permettant de résoudre des problèmes dans des contextes authentiques de la vie réelle. Il est attendu des élèves qu'ils transfèrent leurs connaissances mathématiques théoriques dans des situations de la vie réelle, qu'ils appliquent des stratégies appropriées pour résoudre des problèmes, qu'ils en tirent des conclusions valables et qu'ils réfléchissent aux résultats obtenus.

Pour atteindre les objectifs globaux des mathématiques, les élèves devront être capables :

- i. d'identifier les éléments pertinents dans des situations authentiques de la vie réelle ;
- ii. de sélectionner les stratégies mathématiques appropriées lors de la résolution de situations authentiques de la vie réelle ;
- iii. d'appliquer avec succès les stratégies mathématiques sélectionnées afin de parvenir à une solution ;
- iv. de justifier le degré de précision d'une solution ;
- v. de justifier si une solution a un sens dans le contexte de la situation authentique de la vie réelle.

# Objectifs globaux et spécifiques en Individus et sociétés

Les objectifs globaux des cours du groupe de matières Individus et sociétés du PEI consistent à encourager et à permettre aux élèves :

- d'être conscients des points communs et des différences humaines et environnementales ;
- de comprendre les interactions et l'interdépendance des individus, des sociétés et de l'environnement ;
- de comprendre comment les systèmes humains et environnementaux fonctionnent et évoluent ;
- de déterminer le bien-être des communautés humaines et de l'environnement naturel, et de s'en préoccuper ;
- d'agir en tant que citoyens responsables des communautés locales et mondiales ;
- de développer des compétences de recherche pour parvenir à une compréhension conceptuelle des relations qui existent entre les individus, les sociétés et les environnements dans lesquels ils vivent.

Les **objectifs spécifiques** des cours du groupe de matières Individus et sociétés du PEI englobent les dimensions factuelles, conceptuelles, procédurales et métacognitives de la connaissance.

## A. Connaissances et compréhension

Les élèves acquièrent des connaissances factuelles et conceptuelles sur les individus et les sociétés.

Pour atteindre les objectifs globaux du groupe de matières Individus et sociétés, les élèves devront être capables :

- i. d'utiliser la terminologie en contexte ;
- ii. de démontrer une connaissance et une compréhension du contenu et des concepts spécifiques à la matière par le biais de descriptions, d'explications et d'exemples.

## B. Recherche

Les élèves développent des compétences et des processus de recherche méthodiques propres aux disciplines des sciences humaines et des sciences sociales. Ils développent en outre des stratégies efficaces pour mener des recherches de manière indépendante et en collaboration avec les autres.

Pour atteindre les objectifs globaux du groupe de matières Individus et sociétés, les élèves devront être capables :

- i. de formuler une question de recherche claire et précise, et de justifier sa pertinence ;
- ii. de formuler et de suivre un plan d'action pour rechercher la question choisie ;
- iii. d'utiliser des méthodes de recherche pour recueillir et consigner des informations pertinentes ;
- iv. d'évaluer le processus et les résultats de la recherche.

## C. Communication

Les élèves développent des compétences pour organiser, documenter et communiquer leur apprentissage à l'aide de divers supports et formats de présentation.

Pour atteindre les objectifs globaux du groupe de matières Individus et sociétés, les élèves devront être capables :

- i. de communiquer les informations et les idées dans un style adapté au public et à l'objectif visés ;
- ii. de structurer les informations et les idées d'une façon adaptée au format choisi ;
- iii. de documenter les sources d'information en utilisant une convention reconnue.

#### **D. Pensée critique**

Les élèves font appel aux compétences de pensée critique pour approfondir et appliquer leur compréhension des individus et des sociétés, ainsi que du processus de recherche.

Pour atteindre les objectifs globaux du groupe de matières Individus et sociétés, les élèves devront être capables :

- i. de discuter les concepts, les problèmes, les modèles, les représentations visuelles et les théories ;
- ii. de synthétiser les informations pour développer des arguments valables ;
- iii. d'analyser et d'évaluer un éventail de sources ou de données du point de vue de leur origine et de leur finalité, en examinant leurs valeurs et leurs limites ;
- iv. d'interpréter différentes perspectives et leurs implications.

# Objectifs globaux et spécifiques en sciences

Les **objectifs globaux** des sciences du PEI consistent à encourager et à permettre aux élèves :

- de comprendre et d'apprécier la science et ses implications ;
- d'envisager la science comme une entreprise humaine présentant des avantages et des limites ;
- de cultiver un esprit analytique, curieux et ouvert afin de soulever des questions, résoudre des problèmes, élaborer des explications et évaluer des arguments ;
- de développer des compétences pour élaborer et réaliser des recherches, évaluer des éléments de preuve et arriver à des conclusions ;
- de prendre conscience de la nécessité de collaborer et communiquer de manière efficace ;
- de mettre en pratique leurs connaissances et compétences linguistiques dans divers contextes de la vie réelle ;
- d'acquérir une sensibilité à l'égard des environnements vivants et non vivants ;
- de réfléchir à leurs expériences d'apprentissage et de faire des choix avisés.

Les **objectifs spécifiques** des sciences du PEI englobent les dimensions factuelles, conceptuelles, procédurales et métacognitives de la connaissance.

## A. Connaissances et compréhension

Les élèves acquièrent des connaissances scientifiques (faits, idées, concepts, processus, lois, principes, modèles et théories) et les mettent en pratique pour résoudre des problèmes et formuler des jugements scientifiquement étayés.

Pour atteindre les objectifs globaux des sciences, les élèves devront être capables :

- i. d'**expliquer** des connaissances scientifiques ;
- ii. d'**appliquer** des connaissances et une compréhension scientifiques pour **résoudre** des problèmes tirés de situations aussi bien familières que nouvelles ;
- iii. d'**analyser** et d'**évaluer** des informations afin de formuler des jugements scientifiquement étayés.

## B. Recherche et élaboration

Les élèves acquièrent des compétences intellectuelles et pratiques par le biais de l'élaboration, de l'analyse ainsi que de la réalisation de recherches scientifiques. Bien que la méthode scientifique puisse prendre diverses formes, le PEI met l'accent sur le travail expérimental et la recherche scientifique.

Pour atteindre les objectifs globaux des sciences, les élèves devront être capables :

- i. d'**expliquer** un problème ou une question qui sera vérifié(e) par une recherche scientifique ;
- ii. de **formuler** une hypothèse vérifiable et de l'**expliquer** en faisant appel à un raisonnement scientifique ;
- iii. d'**expliquer** la façon de manipuler les variables et d'**expliquer** la manière dont les données seront recueillies ;
- iv. d'**élaborer** des recherches scientifiques.



### C. Traitement et évaluation

Les élèves recueillent, traitent et interprètent des données qualitatives et/ou quantitatives, et expliquent les conclusions pertinentes qu'ils en ont tirées. Les sciences du PEI aident les élèves à acquérir des compétences de pensée analytique auxquelles ils peuvent faire appel afin d'évaluer les méthodes employées et de discuter des moyens possibles pour les améliorer ou les approfondir.

Pour atteindre les objectifs globaux des sciences, les élèves devront être capables :

- i. de **présenter** des données recueillies et transformées ;
- ii. d'**interpréter** des données et d'**expliquer** des résultats en faisant appel à un raisonnement scientifique ;
- iii. d'**évaluer** la validité d'une hypothèse en fonction du résultat de la recherche scientifique;
- iv. d'**évaluer** la validité de la méthode employée ;
- v. d'**expliquer** des moyens d'améliorer ou d'approfondir la méthode.

### D. Réflexion sur les répercussions de la science

Les élèves acquièrent une compréhension globale de la science en évaluant les conséquences des développements scientifiques et de leurs applications à un problème ou une question spécifique. Il est attendu d'eux qu'ils utilisent divers modes de communication pour démontrer leur compréhension. Les élèves devront prendre conscience de l'importance de documenter les travaux d'autrui lorsqu'ils communiquent leurs propos scientifiques.

Pour atteindre les objectifs globaux des sciences, les élèves devront être capables :

- i. d'**expliquer** la manière dont la science est appliquée et utilisée pour traiter un problème ou une question spécifique ;
- ii. de **discuter** et d'**évaluer** les conséquences diverses de l'utilisation de la science et de ses applications pour résoudre un problème ou une question spécifique ;
- iii. d'**appliquer** des modes de communication de manière efficace ;
- iv. de **documenter** les travaux d'autrui et les sources d'information utilisées.

# Objectifs globaux et spécifiques en arts

Les **objectifs globaux** des arts du PEI consistent à encourager et à permettre aux élèves :

- de créer et de présenter un travail artistique ;
- de développer des compétences spécifiques à la discipline artistique ;
- de prendre part à un processus d'exploration créative et de découverte (de soi) ;
- d'établir des liens réfléchis entre recherche et pratique ;
- de comprendre le lien entre l'art et ses contextes ;
- de réagir à un travail artistique et de mener une réflexion sur ce travail ;
- d'approfondir leur compréhension du monde.

Les **objectifs spécifiques** des arts du PEI englobent les dimensions factuelles, conceptuelles, procédurales et métacognitives de la connaissance.

## A. Connaissances et compréhension

À travers l'étude des théoriciens et des praticiens en arts, les élèves découvrent l'esthétique des disciplines artistiques puis deviennent aptes à l'analyser et à l'exprimer en utilisant la terminologie appropriée. L'utilisation des connaissances explicites et tacites et la compréhension du rôle joué par les arts dans un contexte mondial orientent le travail des élèves ainsi que leurs perspectives artistiques.

Pour atteindre les objectifs globaux des arts, les élèves devront être capables :

- i. de démontrer des connaissances et une compréhension de la discipline artistique étudiée, notamment des concepts et des processus associés, ainsi que leur capacité à utiliser la terminologie propre à la matière ;
- ii. de démontrer une compréhension du rôle de la discipline artistique dans son contexte original ou dans d'autres contextes ;
- iii. d'utiliser les connaissances acquises pour orienter les décisions artistiques dans le processus de création artistique de manière réfléchie.

## B. Développement des compétences

L'acquisition et le développement des compétences sont l'occasion de s'impliquer activement dans la discipline artistique et le processus de création artistique. L'application des compétences permet aux élèves de développer leurs idées artistiques jusqu'au stade de la réalisation, qui peut prendre de nombreuses formes. Le moment où l'élève présente son travail artistique à un public est toutefois considéré comme l'ultime engagement de l'élève vis-à-vis de son travail. Les compétences apparaissent clairement tant dans le processus que dans le produit.

Pour atteindre les objectifs globaux des arts, les élèves devront être capables :

- i. de démontrer l'acquisition et le développement des compétences et des techniques associées à la discipline artistique étudiée ;
- ii. de démontrer l'application des compétences et des techniques afin de créer, de réaliser et/ou de présenter un travail artistique.

## C. Pensée créative

Les arts encouragent les élèves à développer leur curiosité et à explorer et remettre en question les limites de manière délibérée. Penser de manière créative incite les élèves à s'aventurer dans l'inconnu et à expérimenter de manière innovante pour développer leurs intentions artistiques, leurs processus et leur travail artistique. Ils parviennent ainsi à découvrir leur propre style et à exprimer leur identité artistique.

Pour atteindre les objectifs globaux des arts, les élèves devront être capables :

- i. de développer une intention artistique réalisable, claire, imaginative et cohérente ;
- ii. de démontrer l'adoption d'un éventail de comportements faisant appel à la pensée créative de manière approfondie ;
- iii. de démontrer l'exploration d'idées ayant permis de façonner l'intention artistique jusqu'au stade de la réalisation.

#### **D. Réaction**

Les élèves doivent avoir l'occasion de réagir au monde qui les entoure, à leur travail artistique ainsi qu'au travail artistique de tiers. Cette réaction, également désignée par le terme « réponse », peut prendre diverses formes. La création artistique en tant que réaction permet aux élèves d'établir des liens et de transposer ce qu'ils ont appris à de nouveaux contextes. En menant une réflexion sur leur intention artistique et les effets de leur travail artistique sur le public et sur eux-mêmes, les élèves prennent davantage conscience de leur développement artistique et du rôle que joue l'art dans leur vie et dans le monde. Ils apprennent que les arts peuvent initier le changement et être également une réaction à celui-ci.

Pour atteindre les objectifs globaux des arts, les élèves devront être capables :

- i. de construire du sens et de transposer ce qu'ils ont appris à de nouveaux contextes ;
- ii. de créer une réponse artistique dans le but de mener une réflexion ou d'exercer une influence sur le monde qui les entoure ;
- iii. de critiquer leur propre travail et celui de tiers.

# Objectifs globaux et spécifiques en éducation physique et à la santé

Les **objectifs globaux** de l'éducation physique et à la santé du PEI consistent à encourager et à permettre aux élèves :

- d'utiliser la recherche pour explorer des concepts relatifs à l'éducation physique et à la santé ;
- de participer à des activités de manière efficace dans divers contextes ;
- de comprendre la valeur de l'activité physique ;
- de mener une vie saine et équilibrée de manière durable ;
- de collaborer et de communiquer de manière efficace ;
- de construire des relations saines et de faire preuve de responsabilité sociale ;
- de réfléchir à leurs expériences d'apprentissage.

Les **objectifs spécifiques** de l'éducation physique et à la santé du PEI englobent les dimensions factuelles, conceptuelles, procédurales et métacognitives de la connaissance.

## A. Connaissances et compréhension

Les élèves développent des connaissances et une compréhension en matière de santé et d'activité physique afin d'identifier et de résoudre des problèmes.

Pour atteindre les objectifs globaux de l'éducation physique et à la santé, les élèves devront être capables :

- i. d'expliquer des connaissances factuelles, procédurales et conceptuelles relatives à l'éducation physique et à la santé ;
- ii. d'appliquer des connaissances relatives à l'éducation physique et à la santé pour analyser des questions et résoudre des problèmes tirés de situations aussi bien familières que nouvelles ;
- iii. d'appliquer la terminologie spécifique à l'éducation physique et à la santé de manière efficace afin de transmettre leur compréhension.

## B. Planification de la performance

À travers la recherche, les élèves élaborent, analysent, évaluent et exécutent un plan visant à améliorer les performances en matière d'éducation physique et de santé.

Pour atteindre les objectifs globaux de l'éducation physique et à la santé, les élèves devront être capables :

- i. d'élaborer, d'expliquer et de justifier des plans visant à améliorer les performances physiques et la santé ;
- ii. d'analyser et d'évaluer l'efficacité d'un plan en fonction du résultat.

## C. Application et exécution

Les élèves développent et appliquent des compétences, des techniques, des stratégies ainsi que des concepts de mouvements dans le cadre de leur participation à des activités physiques variées.

Pour atteindre les objectifs globaux de l'éducation physique et à la santé, les élèves devront être capables :

- i. de démontrer et d'appliquer un éventail de compétences et de techniques de manière efficace ;
- ii. de démontrer et d'appliquer un éventail de stratégies et de concepts de mouvements ;
- iii. d'analyser et d'appliquer des informations pour exécuter leur activité de manière efficace.

#### **D. Réflexion et amélioration de la performance**

Les élèves enrichissent leur développement sur le plan personnel et social, se fixent des buts, entreprennent des actions responsables et réfléchissent sur leurs propres performances et sur celles des autres.

Pour atteindre les objectifs globaux de l'éducation physique et à la santé, les élèves devront être capables :

- i. d'expliquer et de démontrer des stratégies qui enrichissent leurs compétences interpersonnelles ;
- ii. de développer des buts et d'appliquer des stratégies qui enrichissent leur performance ;
- iii. d'analyser et d'évaluer leur performance.

# Objectifs globaux et spécifiques du design

Les **objectifs globaux** du programme de design du PEI consistent à encourager et à permettre aux élèves :

- d'apprécier le processus de conception et d'apprendre à estimer son élégance et sa force ;
- de développer des connaissances, des compétences et des compréhensions dans différentes disciplines afin de concevoir et de créer des solutions pour résoudre des problèmes à l'aide du cycle de conception ;
- d'utiliser et d'appliquer les technologies de manière efficace afin d'accéder à des informations, de les traiter et de les communiquer, de créer et de modéliser des solutions et de résoudre des problèmes ;
- d'apprendre à apprécier les effets des innovations en matière de design sur le quotidien, la société mondiale et les environnements ;
- d'apprécier les réalisations passées, présentes et émergentes en matière de design dans des contextes culturels, politiques, sociaux, historiques et environnementaux ;
- d'apprendre à respecter le point de vue d'autrui et d'apprécier d'autres solutions possibles pour résoudre un problème ;
- d'agir avec intégrité et honnêteté et d'être responsables de leurs actes, en développant des méthodes de travail efficaces.

Les **objectifs spécifiques** du programme de design du PEI englobent les dimensions factuelles, conceptuelles, procédurales et métacognitives de la connaissance.

## A. Recherche et analyse

Les élèves se voient présenter une situation de conception à partir de laquelle ils doivent identifier un problème à résoudre. Ils analysent le besoin d'apporter une solution à ce problème et mènent des recherches en vue de déterminer la nature de ce dernier.

Pour atteindre les objectifs globaux du design, les élèves devront être capables :

- i. d'expliquer et de justifier le besoin d'apporter une solution à un problème pour un client ou un public cible spécifique ;
- ii. d'identifier et de hiérarchiser les recherches principales et secondaires nécessaires au développement d'une solution au problème ;
- iii. d'analyser une gamme de produits existants servant d'inspiration pour trouver une solution au problème ;
- iv. de développer un énoncé de projet détaillé qui récapitule l'analyse des recherches pertinentes qu'ils ont menées.

## B. Développement des idées

Les élèves rédigent un cahier des charges détaillé qui oriente le développement d'une solution et présentent la solution retenue.

Pour atteindre les objectifs globaux du design, les élèves devront être capables :

- i. de développer un cahier des charges énonçant clairement les critères de réussite établis pour la conception d'une solution ;
- ii. de développer un éventail d'idées de conception réalisables pouvant être correctement interprétées par d'autres personnes ;
- iii. de présenter la conception retenue et de justifier leur choix ;
- iv. de développer des dessins ou des schémas de planification précis et détaillés et de résumer les modalités requises pour la création de la solution retenue.

### **C. Création de la solution**

Les élèves planifient la création de la solution retenue et suivent le plan pour créer un prototype suffisamment abouti pour être mis à l'essai et évalué.

Pour atteindre les objectifs globaux du design, les élèves devront être capables :

- i. de construire un plan logique décrivant une utilisation efficace du temps et des ressources, qui donne suffisamment d'informations aux autres élèves pour qu'ils puissent suivre ce plan et créer la solution ;
- ii. de démontrer des compétences techniques excellentes lors de la réalisation de la solution;
- iii. de suivre le plan afin de créer la solution, qui fonctionne comme prévu ;
- iv. de justifier pleinement les changements apportés à la conception retenue et au plan lors de la réalisation de la solution ;
- v. de présenter la solution dans son ensemble :
  - a. soit sur support électronique,
  - b. soit au moyen de photographies prises sous différents angles et montrant les détails de la solution.

### **D. Évaluation**

Les élèves élaborent des essais afin d'évaluer la solution, les réalisent et évaluent l'efficacité de la solution de manière objective. Les élèves identifient les aspects de la solution qui pourraient être améliorés et expliquent les effets qu'aura leur solution sur le client ou le public cible.

Pour atteindre les objectifs globaux du design, les élèves devront être capables :

- i. d'élaborer des méthodes d'essai détaillées et pertinentes qui génèrent des données afin de mesurer l'efficacité de la solution ;
- ii. d'évaluer dans quelle mesure la solution est une réussite de manière critique par rapport au cahier des charges ;
- iii. d'expliquer en quoi la solution pourrait être améliorée ;
- iv. d'expliquer les effets de la solution sur le client ou le public cible.

# Objectifs globaux et spécifiques du projet personnel

Les **objectifs globaux** du projet personnel consistent à encourager et à permettre aux élèves :

- de participer à une recherche approfondie qu'ils orientent eux-mêmes dans un contexte mondial ;
- d'adopter de nouvelles perspectives créatives et d'acquérir une meilleure compréhension grâce à une recherche poussée ;
- de faire preuve des compétences, attitudes et connaissances requises pour mener à bien un projet sur une longue période ;
- de communiquer de manière efficace dans des situations diverses ;
- d'agir de manière responsable dans le cadre de l'apprentissage ou grâce à cet apprentissage ;
- d'apprécier le processus d'apprentissage et d'être fiers de leurs accomplissements.

Les **objectifs spécifiques** du projet personnel englobent les dimensions factuelles, conceptuelles, procédurales et métacognitives de la connaissance.

## A. Recherche

Les élèves doivent :

- i. définir un but et un contexte mondial clairs pour le projet, en fonction de leurs intérêts personnels ;
- ii. identifier les acquis préliminaires et les connaissances spécifiques aux matières qui s'avèrent pertinents pour le projet ;
- iii. démontrer des compétences de recherche.

## B. Planification

Les élèves doivent :

- i. développer des critères de réussite pour le produit ou le résultat ;
- ii. planifier et consigner la démarche entreprise dans le cadre du développement du projet;
- iii. démontrer des compétences d'autogestion.

## C. Action

Les élèves doivent :

- i. créer un produit ou un résultat en tenant compte du but, du contexte mondial et des critères de réussite ;
- ii. démontrer des compétences de réflexion ;
- iii. démontrer des compétences de communication et des compétences sociales.

## D. Réflexion

Les élèves doivent :

- i. évaluer la qualité du produit ou du résultat à l'aide des critères de réussite qu'ils ont eux-mêmes établis ;
- ii. réfléchir sur la façon dont la réalisation du projet a approfondi leur connaissance et leur compréhension du sujet et du contexte mondial ;
- iii. réfléchir sur la façon dont la réalisation du projet leur a permis de se développer en tant qu'apprenants de l'IB.



# Objectifs globaux et spécifiques en interdisciplinarité

Les **objectifs globaux** de l'enseignement et de l'étude des unités interdisciplinaires du PEI consistent à encourager et à permettre aux élèves :

- de développer une compréhension approfondie des compétences d'apprentissage et de les appliquer dans des contextes pertinents ;
- d'intégrer l'apprentissage conceptuel, les modes de la connaissance et les méthodes de recherche relevant de plusieurs disciplines ;
- d'explorer des questions, des idées et des défis stimulants en créant des produits ou en expliquant des phénomènes ;
- de mener une réflexion sur le processus d'apprentissage interdisciplinaire et de communiquer leur compréhension en la matière ;
- de goûter aux plaisirs de la découverte intellectuelle – notamment de discerner la manière dont les disciplines se complètent et se confrontent.

Les **objectifs spécifiques** interdisciplinaires dans le cadre du PEI énoncent les buts spécifiques fixés pour l'apprentissage interdisciplinaire.

## A. Base disciplinaire

Dans le cadre des unités interdisciplinaires, la compréhension disciplinaire est enseignée et évaluée de façon explicite. Les élèves doivent comprendre les concepts et les compétences relevant des disciplines concernées, tels qu'indiqués dans les objectifs spécifiques des groupes de matières. Cette base disciplinaire constitue le fondement de la compréhension interdisciplinaire

À la fin du programme, les élèves devront être capables :

- de démontrer qu'ils disposent des connaissances factuelles, conceptuelles et/ou procédurales pertinentes dans les disciplines concernées.

## B. Synthèse

À travers le développement de l'apprentissage global, les élèves intègrent des connaissances relevant de plusieurs disciplines qui leur permettent de mener à bien l'exploration d'idées, de questions et de défis pertinents. Les élèves doivent démontrer l'intégration de connaissances factuelles, conceptuelles et procédurales issues de plusieurs disciplines pour expliquer des phénomènes ou créer des produits.

À la fin du programme, les élèves devront être capables :

- de synthétiser des connaissances disciplinaires afin de démontrer leur compréhension interdisciplinaire.

## C. Communication

L'apprentissage interdisciplinaire contribue à préparer les élèves à communiquer les compréhensions qu'ils acquièrent dans divers domaines d'expertise. Le choix, l'intégration ou la création innovante de formes et de stratégies de communication permettent aux élèves de décrire et d'expliquer les résultats de leurs recherches. Les élèves développent leur capacité à communiquer de manière efficace et responsable avec des destinataires variés.

À la fin du programme, les élèves devront être capables :

- d'utiliser des stratégies appropriées pour communiquer leur compréhension interdisciplinaire de manière efficace ;
- de documenter des sources en utilisant des conventions reconnues.

#### **D. Réflexion**

Lorsqu'ils entreprennent des unités d'apprentissage interdisciplinaire, les élèves s'engagent dans un processus continu de réflexion et d'évaluation quant au rôle des disciplines : ils déterminent les contributions relatives apportées par les disciplines et évaluent leurs points forts et leurs limites dans des applications interdisciplinaires bien précises. Les élèves explorent également divers domaines et modes de la connaissance en tenant compte de leur propre capacité à forger une compréhension qui transcende les frontières disciplinaires.

À la fin du programme, les élèves devront être capables :

- de mener une réflexion sur le développement de leur propre compréhension interdisciplinaire ;
- d'évaluer les avantages et les limites des connaissances et des modes de la connaissance disciplinaires et interdisciplinaires dans des situations particulières.

# Règles de présentation des travaux écrits

## A. Le papier

Le texte est présenté au recto seulement de feuilles blanches, non lignées, 8½ par 11 po.

## B. Les interlignes

- Le texte suivi est écrit à double interligne ou à un interligne et demi (au choix).
- Le simple interligne est réservé pour les notes et les références au bas des pages, pour les citations de plus de trois lignes, pour la bibliographie et pour les annexes.
- Le triple interligne est utilisé entre les paragraphes; avant et après l'indication d'un titre.

## C. Les paragraphes

- On n'écrit pas la première ligne d'un nouveau paragraphe au bas d'une page. On commence le paragraphe à la page suivante.
- Dans un travail de huit pages ou plus, il convient d'utiliser une seule page pour l'introduction.
- Pour la conclusion, il faut procéder de la même manière que pour l'introduction, c'est-à-dire utiliser une seule page.

## D. Les titres

- Les titres (ou les idées principales) du développement sont alignés à gauche, écrits en minuscules et en caractères gras.
- Le titre est à interligne double ou triple par rapport au paragraphe précédent et par rapport au paragraphe suivant.

## E. La pagination

- Les pages liminaires qui précèdent l'introduction sont numérotées en chiffres romains minuscules (ex. i, ii, iii, iv), s'il y a lieu.
- Dans les pages liminaires, on compte la page titre, mais on ne la pagine pas.
- On utilise les chiffres arabes (ex. : 1, 2, 3, 4) pour numéroter les pages du texte, depuis l'introduction jusqu'à la bibliographie ou jusqu'à la dernière page du travail, incluant les pages des annexes, s'il y a lieu.
- Le numéro de la page est situé dans le coin supérieur droit, sans point ni tiret.
- Une page de garde est ajoutée à la fin du travail et ne compte pas dans la numérotation.

## F. Les mots

Pour faciliter la lecture, il faut couper le mot entre deux syllabes. Sinon, il faut éviter de couper un mot :

- à la fin d'une page (pour que l'autre partie ne se retrouve pas à la page suivante);
- avec une élision (ex. : l'//élève);
- après une première syllabe formée d'une seule lettre (ex. : l'é//lectricité);
- les mots de langues étrangères sont placés entre guillemets.

## G. L'ordre de présentation des différentes parties du travail

On assemble les parties du travail dans l'ordre suivant :

- la page de titre;
- la table des matières;
- le texte lui-même (introduction, développement, conclusion);
- la bibliographie;
- les annexes, s'il y a lieu;
- la page de garde

## H. La page titre

La page de titre doit contenir les éléments nécessaires à l'identification. On y retrouve dans l'ordre, les renseignements suivants :

1 <sup>re</sup> zone	le nom et le prénom de ou des élèves (dans ce dernier cas, en ordre alphabétique); le nom du cours; le numéro de groupe;
2 <sup>e</sup> zone	le titre du travail en lettres majuscules; s'il y a un sous-titre, il est inscrit en lettres minuscules en dessous du titre;
3 <sup>e</sup> zone	le nom de l'enseignant ou de l'enseignante à qui on présente le travail;
4 <sup>e</sup> zone	le nom de l'école; la date de remise du travail.

La page de titre ne nécessite aucune ponctuation et aucun mot ne peut y être souligné; on peut, cependant, utiliser les caractères gras.

## I. La table des matières

La table des matières doit donner au lecteur une connaissance immédiate de la structure d'ensemble du travail. Elle en présente le contenu par l'indication, en ordre logique, de ses différents titres, précédés de leur numéro d'ordre. Le numéro des pages correspondant au début de chacune des parties est aligné à la marge droite.

Dans la plupart des cas, la table des matières ne doit pas excéder une page. Le titre TABLE DES MATIÈRES est écrit en lettres majuscules et centré en haut de la page.

## J. Les citations

Les citations sont des extraits puisés dans les documents consultés lors de l'élaboration du travail. Tout extrait doit correspondre exactement à l'original quant aux mots, à l'orthographe et à la ponctuation. Les mots que l'on ne veut pas reproduire sont remplacés par des points de suspension entre crochets [...]; les mots que l'on désire ajouter sont écrits entre crochets [ ]. Si l'on désire signaler une erreur dans le texte cité, on inscrit, après la faute, le mot (sic) entre parenthèses.

Une **citation courte**, de trois lignes ou moins, est introduite dans le texte, entre guillemets ; le chiffre indiquant la note est écrit avant le guillemet de fin « 1 ».

Une **citation longue** qui compte plus de trois lignes, mais moins d'une page, s'inscrit en retrait du texte, à interligne simple. Le chiffre indiquant la note est écrit après le point de fin de phrase, après le guillemet de la fin. Exemple : «...» .<sup>1</sup>

Une **citation de deuxième rang** est une citation qui est contenue dans une première citation. Le chiffre signalant la note se place selon la règle de la citation courte ou longue.

## K. Les annexes

Les annexes consistent en des parties additionnelles qui complètent le corps du travail, mais qui n'y sont pas intégrées parce qu'elles l'alourdiraient inutilement. Ce sont :

- des renseignements, des textes ou des notes supplémentaires ;
- des données statistiques ;
- des citations trop longues pour être intégrées au texte ;
- des formules, cartes, plans, etc.

On indique l'ordre des annexes par des chiffres romains majuscules.

L'expression ANNEXE I se place à 5 cm du haut de la feuille au centre. Deux interlignes plus bas, on écrit le **titre** de l'annexe en lettres minuscules.

Les annexes peuvent être écrites à simple interligne.

Dans un travail, on ne remet pas une annexe avec un collage ; au besoin, il faut faire une photocopie du montage effectué.

S'il y a lieu, on indique au bas de la page, la référence de l'annexe.

## La bibliographie<sup>1</sup>

On peut présenter la bibliographie de différentes façons ;

- par ordre alphabétique (on place le titre en ordre alphabétique en commençant par **la première lettre du premier mot autre qu'un article ou une préposition**) ;
- par type d'ouvrages consultés (dictionnaires ou encyclopédies, ouvrages généraux, ouvrages spécialisés, articles de revues ou de journaux, audio-visuel, site internet).

**A. La bibliographie, c'est la liste des ouvrages qui ont servi à la documentation du travail.** On écrit cette liste à simple interligne. Entre chaque description bibliographique, on passe deux interlignes.

### B. Les références

Toute citation, qu'elle soit directe (extrait repris textuellement) ou indirecte (paraphrase ou résumé du texte d'un auteur appelé aussi citation d'idée) appelle une référence bibliographique.

#### Un livre ou une monographie :

On entend par livre ou par monographie (étude détaillée d'un sujet) un nombre de pages imprimées et reliées, publiées de façon non périodique. On décrit les livres ou les monographies de la façon suivante :

- Nom de l'auteur (en lettres majuscules),
- prénom de l'auteur (suivi d'un point),
- titre en italique,

---

<sup>1</sup> <sup>1</sup> Tiré et adapté de : Bernard DIONNE, *Pour réussir / Guide méthodologique pour les études et la recherche*, 3<sup>e</sup> édition, Laval, éd. Études Vivantes, 1998, p.240-245.

- ville,
- maison d'édition,
- année de publication,
- nombre de pages.

TREMBLAY, Michel. *La nuit des princes charmants*, Montréal, Léméac, 1995, 221 p.

#### Articles de périodiques (journaux, revues) :

- le nom (en lettres majuscules) et le prénom de l'auteur (suivi d'un point),
- le titre de l'article entre guillemets,
- le titre du périodique (revue ou journal) en italique,
- numéro du volume (en chiffre romain : I, II, III, IV),
- numéro de parution (en chiffre arabe : 1, 2, 3),
- date de publication de l'article entre parenthèses (**il ne faut pas** mettre de virgule avant la parenthèse),
- pages consultées.

Journal :

LESSARD, Denis. « Verglas : L'enquête se pencherait aussi sur la sécurité Civile », *La Presse*, vol. 114, no 96 (mardi 27 janvier 1998), p. B1.

Revue :

DENIS, Geneviève. « Le tatouage : l'art de la peau », *L'itinéraire*, vol. VII, no. 10 (octobre 2000), p. 18-19.

#### L'article d'une agence de presse :

- le titre de l'article entre guillemets,
- le titre du périodique (revue ou journal) en italique,
- numéro du volume (en chiffre romain : I, II, III, IV),
- numéro de parution (en chiffre arabe : 1, 2, 3),
- date de publication de l'article entre parenthèses (**il ne faut pas** mettre de virgule avant la parenthèse),
- pages consultées.

Journal :

« Mexico est prêt à revoir le déploiement de l'armée », *Le Devoir*, vol. LXXXIX, no 15 (mardi 27 janvier 1998), p. A5.

#### Il n'y a pas d'auteur :

- [ANONYME] entre crochets (suivi d'un point),
- le titre de l'article entre guillemets,
- le titre du périodique (revue ou journal) en italique,
- numéro du volume (en chiffre romain : I, II, III, IV),
- numéro de parution (en chiffre arabe : 1, 2, 3),
- date de publication de l'article entre parenthèses (**il ne faut pas** mettre de virgule avant la parenthèse),
- pages consultées.

[ANONYME]. « Le village de Chicoutimi il y a cent ans », *Saguenayensia*, vol.13, no.3 (mai-juin 1971), p. 58.

### Deux auteurs :

- Nom du premier auteur (en lettres majuscules), prénom du premier auteur (suivi de *et*),
- Prénom et NOM du deuxième auteur (suivi d'un point),
- titre en italique,
- ville,
- maison d'édition,
- année de publication,
- nombre de pages.

TRUDEAU, Sophie et Carole TREMBLAY. *Forum Recueil de textes*, Montréal, Graficor, 2008, 280 pages.

### plus de deux auteurs :

- Nom de l'auteur (en lettres majuscules), prénom de l'auteur (suivi d'un point),
- *et al.* (écrit en italique suivi d'une virgule)
- titre en italique,
- ville,
- maison d'édition,
- année de publication,
- nombre de pages.

TREMBLAY, Carole *et al.*, *Regards Manuel de l'élève Tome 1*, Montréal, Graficor, 2009, 486 pages.

### Ouvrages de consultations (Dictionnaires, encyclopédies, atlas, annuaires, etc.)

- Nom de l'auteur (en lettres majuscules), prénom de l'auteur (suivi d'un point),
- titre en italique,
- ville,
- maison d'édition,
- année de publication,
- nombre de pages.

DE VILLERS, Marie-Èva. *Multi dictionnaire de la langue française*, Montréal, Québec-Amérique, 2003, 1542 pages.

### CD-ROM

- Nom de l'auteur (en lettres majuscules), prénom de l'auteur (suivi d'un point),
- titre en italique,
- [type de document] entre crochets (suivi d'une virgule),
- ville,
- organisme éditeur,
- année de publication.

LAFORST, Guy. *Statu quo politique, L'état du monde 1981-1996*, [CD- ROM], Montréal/Paris, CD-ROM-SNI/La découverte, 1996.

## Site Internet

- Nom de l'auteur (en lettres majuscules), prénom de l'auteur ou de l'organisme (suivi d'une virgule),
- titre de l'article, du texte ou de la page entre guillemets( suivi d'une virgule),
- date de consultation du document entre parenthèse (suivi d'une virgule),
- [en ligne] entre crochets (suivi d'une virgule),
- adresse électronique (il ne faut pas terminer la citation avec un point, car on pourrait penser que cet élément fait partie de l'adresse.)

GUERTIN, Hélène. *Chercher pour trouver!*, (page consultée le 12 septembre 2002), [en ligne].

Adresse URL : <http://tornado.ere.umontreal.ca/~guertinh/secondai/internet/citer.htm>

## Document en version électronique

- Nom de l'auteur (en lettres majuscules), prénom de l'auteur (suivi d'un point),
- titre du document entre guillemets,
- [document électronique],
- ville,
- éditeur,
- année de publication,
- adresse électronique (il ne faut pas terminer la citation avec un point, car on pourrait penser que cet élément fait partie de l'adresse)

COLLECTIF. «Pour des communications réussies. Trousse d'outils. L'alphabétisme et vous.» [document électronique] Ottawa, Communication Canada, 2003, <https://dsp-pscommunication.gc.ca/Collection/PF4-16-2003F.PDF>

## Images en ligne - version électronique

- Nom de l'auteur (en lettres majuscules), prénom de l'auteur (suivi d'un point), ou Origine
- titre de l'image ou description entre guillemets,
- date de consultation du document entre parenthèse (suivi d'une virgule),
- [image en ligne] entre crochets (suivi d'une virgule),
- adresse électronique (il ne faut pas terminer la citation avec un point, car on pourrait penser que cet élément fait partie de l'adresse) si possible.

LEFEBVRE, Alain. «Jeune fille avec une fleur» [image en ligne]. (consultée le 15 mars 2006).

## Vidéo-clips en ligne - version électronique

- Nom de l'auteur (en lettres majuscules), prénom de l'auteur (suivi d'un point), ou Origine
- titre de l'image ou description entre guillemets,
- date de consultation du document entre parenthèse (suivi d'une virgule),
- [image en ligne] entre crochets (suivi d'une virgule),
- adresse électronique (il ne faut pas terminer la citation avec un point, car on pourrait penser que cet élément fait partie de l'adresse) si possible.

Animated Tutorial Sharing. Project. «Comment faire une recherche simple dans Academic Search Premier» [tutoriel en ligne]. (consultée le 8 novembre 2007). <https://youtube.com/watch?v=OEFb1nUBfxY&feature=related>



## Personne-ressource

- Nom de la personne-ressource (suivi d'une virgule),
- Prénom de la personne-ressource (suivi d'un point),
- date de consultation du document entre parenthèse (suivi d'une virgule),
- décrire son expertise.

LAVIOLETTE, Josette. (consultée le 2 novembre 2016), rencontre d'expertise avec la biologiste.

## C. Les notes de bas de page

- Pour indiquer une référence le système le plus courant utilise les notes de bas de page.
- Pour tous les types de documents utilisés (écrits, sites Internet, CD-Rom, audio-visuels, etc.), tu dois **obligatoirement** donner toutes les indications bibliographiques.
- **La note de bas de page** est la référence correspondant au chiffre que tu as placé immédiatement à la suite du dernier mot ou idée pris d'un auteur.
- Tu utilises un exposant chiffré.
- Le chiffre indique l'ordre d'apparition dans le texte. La plupart des traitements de texte permettent l'insertion et la numérotation continue des appels de notes.
- Tu rapportes le chiffre au bas de la page suivi de la référence bibliographique de l'auteur. Cependant, il y a quelques nuances à apporter. Plutôt que d'indiquer le NOM de l'auteur en premier, tu dois inscrire le prénom suivi du NOM de famille. Aussi, une virgule suivra plutôt qu'un point. Enfin, lorsque c'est une monographie, tu dois indiquer la ou les pages consultées au lieu du nombre de pages du livre.
- Ta référence de note en bas de page devra inclure :
  - Le prénom et le nom de l'auteur
  - Le titre du livre (en italique)
  - La ville d'édition
  - La maison d'édition
  - La date de publication
  - La ou les pages d'où proviennent les citations
  - Un point à la fin

**Exemple de la même référence selon qu'elle soit inscrite dans la bibliographie ou en notes de bas de page**

### Dans la bibliographie

GARCIA, Stéphane. « Les hommes du Québec s'accrochent aux anciennes valeurs », *Pour hommes seulement*, vol. 13, no. 64 (mars 2001), p. 17-18.

ROMPRÉ, Stéphane. *Fouille anthropologique à Chicoutimi*, Saguenay, Éditions le Lac, 2003, 225 p.

### En note de bas de page

Stéphane GARCIA, « Les hommes du Québec s'accrochent aux anciennes valeurs », *Pour hommes seulement*, vol. 13, no. 64 (mars 2001), p. 17.

Stéphane ROMPRÉ, *Fouille anthropologique à Chicoutimi*, Saguenay, Éditions le Lac, 2003, p. 195.

Nom de l'élève  
Nom du cours  
Numéro de groupe



TITRE DU TRAVAIL EN MAJUSCULE  
Sous-titre en minuscule, s'il y a lieu

*Polices utilisées :*  
*Times New Roman (12 points)*  
**ou Arial (11 points)**



Travail présenté à  
Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Mise en page	
Marges :	
Haut:	3 cm
Bas:	3 cm
Gauche:	3 cm
Droite:	3 cm



École secondaire Hormisdas-Gamelin  
Date de remise

Marge supérieure : 3 cm

*La première page de la table des matières est comptée mais non paginée. Mais si une seconde page était nécessaire, celle-ci serait paginée en chiffres romains minuscules (iii).*

## TABLE DES MATIÈRES

*triple interligne*

Liste des tableaux (s'il y a lieu) ..... ii

Liste des graphiques (s'il y a lieu) ..... iii

INTRODUCTION ..... 1

1. Titre en minuscules (1<sup>re</sup> idée principale) 3

2. Titre en minuscules (2<sup>e</sup> idée principale) ..... 6

3. Titre en minuscules (3<sup>e</sup> idée principale) ..... 9

CONCLUSION ..... 10

LISTE DES RÉFÉRENCES ET DES NOTES (s'il y a lieu) 11

BIBLIOGRAPHIE 12

ANNEXES (s'il y a lieu)

ANNEXE I ..... 13

ANNEXE II ..... 14

*Simple interligne*

*Double interligne*

Marge de droite : 3 cm

Marge de gauche : 3 cm

*Pagination alignée à droite*

Marge supérieure : 3 cm

## BIBLIOGRAPHIE

Le titre d'une bibliographie est centré et écrit en MAJUSCULES

### 1. Ouvrage de référence

AUBIN, Paul. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada 1966-1975*, 2 vol., Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1981, 1430 p.

### 2. Document officiel

Le titre de l'ouvrage écrit en italique

CANADA, STATISTIQUE CANADA, *Recensement du Canada, Années choisies*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1984, 765 p.

### 3. Livres

CVETKOVITCH, George, et collab. *Initiation à la psychologie sociale*, Trad. de Françoise Forest, Montréal, HRW, 1985, 439 p.

LINTEAU, Paul-André, et collab. *Histoire du Québec contemporaine, tome II; Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, 834 p.

MATHEWS, George. *Le choc démographique, Le déclin du Québec est-il inévitable?*, Montréal, Boréal, 1984, 204 p.

### 4. Articles de périodiques

Double interligne entre les références

BURKE, R. J. et WEIR. \*L'importance des réseaux d'aide non-professionnelle dans notre société+, *Santé mentale au Canada*, vol. 29, no 1, (1981) p. 3-5.

PROVOST, M. A. et C. PICHÉ. \*L'enfant et sa famille: quelques nouveaux thèmes de recherche+, *Santé mentale au Québec*, vol. 8, no 2. (1983), p. 68-78.

### 5. Internet

Le nom de famille de l'auteur toujours écrit en majuscules

Clinton, Bill. Clinton/Gore on issues of concern to gays and lesbians. 1992. Adresse URL: //NPTN.ORG/PUB/CAMPAIGN.92/CLINTON.DIR/C71.TXT.

### 6. Cédérom

Library literature [CD-ROM]. Bronx, N.Y. : WILSONDISC.

Auteurs triés en ordre alphabétique à l'intérieur de chaque catégorie d'ouvrages.

La deuxième ligne d'une référence commence après un retrait de 5 frappe

Simple interligne

Le nom de l'organisme, de l'auteur, le titre de la page et la date doivent accompagner l'adresse électronique

Nom de l'élève  
Matière  
Groupe

TITRE DU TRAVAIL

Travail présenté à  
Nom de l'enseignant

École secondaire Hormisdas-Gamelin  
Le mardi 5 septembre 2017

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....2  
1. Aspect XXX.....3  
2. Aspect XXX .....4

CONCLUSION.....5

ANNEXES.....6

BIBLIOGRAPHIE .....7

2

Dans la société actuelle, il y a de nombreux...

**(Introduction comportant environ 15% du nombre de mots total du travail)**

3

**Intertitre**

Premièrement, ...

**(Développement comportant 75% du nombre de mots total)**

4

**Intertitre**

Deuxièmement, ...

5

Pour conclure

**(Conclusion comportant 10% du nombre de mots total)**

6

**BIBLIOGRAPHIE**

1. Dictionnaires ou encyclopédies
2. Ouvrages généraux
3. Ouvrages spécialisés
4. Articles de revues ou de journaux
5. Audiovisuel
6. Internet
7. Personne-ressource

7

**ANNEXE I**

Titre de l'annexe

Page de garde (vierge sans pagination)